

La dimension européenne

Séminaire du PES

Bruxelles, le 2 décembre 2005

Intervention

de Monsieur Vladimír Špidla

*Membre de la Commission européenne, chargé de
l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances*

Mesdames, Messieurs,

L'Europe doit dépasser au plus vite la période transitoire dans tous les domaines. Il faut effacer le plus rapidement possible le concept d'anciens pays et de nouveaux pays et passer, enfin, au concept d'Europe unie.

L'Europe doit être plus flexible, malheureusement ou heureusement. Les changements de notre société sont si rapides qu'ils ont créé des inquiétudes.

Dans l'Europe médiévale, des changements profonds prenaient plusieurs générations. Les changements à l'époque de la première révolution industrielle prenaient une génération. Nous connaissons tous le terme de « conflit générationnel ». Aujourd'hui, une décennie suffit pour changer profondément la société. Les changements sont devenus fluides et permanents.

Notre première priorité est de maintenir la cohésion de la société de ce point de vue.

En effet, des changements aussi rapides accroissent la pression sur les citoyens les plus faibles et les plus vulnérables et, plus généralement, amplifient les inégalités sociales.

Notre réponse passe par le progrès en matière de lutte contre les discriminations et l'inclusion sociale.

Ce n'est pas la globalisation qui provoque les changements. C'est notre dynamique interne qui les provoque. Les citoyens sont aussi des consommateurs et ils ont tendance à préférer la modernité, sans toujours mesurer les mutations industrielles qui les sous-tendent.

La mondialisation est une conséquence que nous avons produite. Si nous voulons la maîtriser, nous avons besoin d'une Europe à la fois plus flexible et plus cohérente. Nous avons besoin d'une Europe plus intégrée, avec une volonté commune, une politique de défense commune et une politique étrangère commune : d'une Europe plus puissante.

Il y a un an, au moment de l'entrée en fonction de la Commission, nombreux étaient ceux qui pensaient que « l'Europe sociale », le « modèle sociale européen », ne devaient plus être des priorités.

Un an plus tard, le Sommet de Hampton Court a démontré exactement l'inverse. Certains auraient aimé qu'il fût l'occasion d'une confrontation générale entre « modèles ». D'autres ont proposé que le rôle de l'Union se cantonne à organiser des échanges autour des expériences nationales.

Ce Sommet a tiré une conclusion inverse. Il a montré que l'Union avait une contribution concrète à apporter. Il a permis à l'agenda politique européen de se structurer autour de trois idées indissociables :

- l'Europe est unie par des **valeurs et des principes partagés**, à commencer par la volonté de combiner performance économique et justice sociale : il ne pourra y avoir d'intégration économique réussie si nous ne défendons pas avec force ce socle commun de droits et de principes ;

- l'Europe est marquée par la **diversité des systèmes** nationaux de **financement** et d'**organisation** des politiques sociales, y compris le rôle des partenaires sociaux : les choix politiques concernant ces systèmes demeurent profondément liés à l'espace national - c'est là une réalité politique de base qui doit nous éviter de rêver à un « grand soir » de l'Europe sociale ;

- la **dimension européenne** est une partie intégrante de chaque système. La mobilité transfrontalière des patients, les enjeux autour de la directive

"services", le montrent bien : nous devons gérer cette interaction permanente, qui fait l'originalité de notre continent.

Comment définir sur cette base ce que peut être le rôle de l'Union ?

D'abord, et c'est le plus urgent, **nous devons résoudre les contradictions** dans lesquelles elle se trouve aujourd'hui.

- Des **périodes transitoires** empêchent la libre circulation des travailleurs, alors qu'elle est un droit fondamental de tout Européen. Comment faire croire à l'Europe sociale lorsque les libertés essentielles garanties par le Traité ne sont pas respectées ?
- L'absence d'accord sur les **perspectives financières** prive de nombreuses régions des ressources nécessaires pour soutenir leur rattrapage. Comment peut-on adopter des objectifs ambitieux de modernisation économique et sociale de l'Union en limitant la contribution concrète de cette même Union ?

Espérons que ces questions pourront être résolues assez vite. Nous devons surtout nous pencher sur la manière de réussir notre adaptation aux trois grands défis qui vont remodeler l'Europe : les changements démographiques, la mondialisation et les innovations technologiques.

Pour y répondre, je suis convaincu que nos économies et nos sociétés ont besoin d'être plus adaptables, plus flexibles. Cette « réinvention » doit se réaliser grâce à de nouvelles sécurités – politique d'inclusion active, respect des droits fondamentaux, investissement dans le capital humain, protection sociale de qualité. « *Plus de flexibilité grâce à de nouvelles sécurités* », voilà un objectif majeur pour la modernisation de l'Europe. Ce n'est pas seulement une responsabilité des individus ou des entreprises, mais de la collectivité.

La réponse à apporter à ces défis et à ces questions est un enjeu central pour l'avenir de l'Europe. Elle concerne les **Etats membres**, car les Traités leur donnent la **compétence première** dans de nombreux domaines – depuis la protection sociale jusqu'à l'éducation. Ils doivent jouer clairement le jeu de la **coordination** de leurs politiques nationales : cela signifie par exemple l'adoption d'objectifs quantifiés en matière d'emploi, de lutte contre la pauvreté, d'intégration des jeunes.

Mais la réponse concerne **aussi l'Union**. Elle dispose d'instruments concrets grâce auxquels elle peut apporter une valeur ajoutée concrète.

Je prendrai deux exemples.

- D'abord, la **démographie**. L'Europe doit faire face en même temps à une réduction de sa main-d'œuvre, à un déficit de naissances et à une hausse rapide du nombre de personnes âgées. Si nous ne trouvons pas des réponses novatrices, ce sont les femmes qui seront les victimes du manque de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et de la pénurie de structures de soins aux personnes âgées.

L'Europe a un rôle moteur à jouer pour **promouvoir** un **changement** des attitudes et des comportements, par exemple en matière de partage des responsabilités familiales et domestiques.

Pourquoi ? Parce que l'égalité entre hommes et femmes est une valeur fondamentale de l'Union et l'une de ses politiques les plus solidement établies. Hampton Court a fait de l'adaptation aux changements démographiques une priorité : je proposerai prochainement un programme de travail pour intégrer la dimension démographique dans toutes les politiques communautaires et pour améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, afin que les femmes et les hommes disposent d'un véritable choix.

- La **mondialisation**, ensuite, se développe à un rythme inconnu depuis un siècle. Les technologies évoluent en profondeur et de manière permanente – tout cela entraîne un mouvement rapide de restructurations. Or, nous devons faire un constat politique clair : pour beaucoup d'Européens, notamment ceux qui appartiennent au salariat, l'Union ne protège pas suffisamment contre les conséquences négatives de la mondialisation ; au contraire, elle semble parfois les amplifier.

La « mondialisation sociale » doit être un objectif concret de l'Union. Elle doit s'en donner les moyens, sinon elle apparaîtra de plus en plus comme étant rattrapée, voire dépassée, par cette mondialisation.

Ses **outils** doivent être plus **proactifs**. C'est pourquoi la Commission a proposé de créer un « fonds d'ajustement à la mondialisation ». Il ne s'agit pas de donner une prime aux pays ou aux entreprises qui n'ont pas entrepris de modernisation. Il s'agit d'offrir une perspective aux travailleurs, de leur permettre un nouveau départ.

Les outils de l'Union doivent aussi être plus **cohérents**. Il n'est plus possible de conduire de manière séparée la politique commerciale, la politique de concurrence, du marché intérieur ou de cohésion. Il faut évaluer toute initiative au regard de sa capacité à aider réellement l'Union à relever les défis de la démographie, de la mondialisation et du changement technique. L'Union a trop été, jusqu'à présent, une juxtaposition de processus et de politiques plus ou moins étanches les uns aux autres. La Commission a commencé, grâce à la stratégie européenne pour l'emploi et la croissance, à renforcer ses propres outils de mise en cohérence des politiques. L'audit social des politiques doit être renforcé, comme leur audit environnemental, et compléter ainsi les études d'impact économique.

L'essentiel est aujourd'hui de se donner des objectifs concrets et de définir des projets qui montrent à la fois la capacité de nos systèmes sociaux à répondre aux grands défis et la contribution de l'Union. J'en citerai trois :

- Créons de grands pôles universitaires pluridisciplinaires capables d'attirer les meilleurs étudiants de la planète et de développer une recherche de pointe.
- Développons une « carte électronique de la mobilité » qui permette à chacun d'accéder aux soins de santé, de s'inscrire à l'université ou de chercher un emploi dans un autre pays.
- Mettons en commun nos moyens de recherche, en s'appuyant sur le programme-cadre européen, pour développer les innovations qui amélioreront la qualité de vie dans notre société vieillissante, mais aussi pour découvrir des traitements et des vaccins efficaces contre le SIDA ou les maladies neurodégénératives.

C'est par des projets concrets que l'Europe s'est construite; c'est par des projets concrets que nos concitoyens pourront retrouver confiance dans l'Europe, et qu'ils accepteront à nouveau de discuter de leurs institutions communes.